

Procès-verbal
Conseil d'établissement
École Le Petit-Bonheur
Le mardi 10 février 2015 à 19 heures

Étaient présents

Membres du CÉ :

- Nathalie Beauregard (parent)
- Alain Coupal (enseignant)
- Hélène Éthier (service de garde)
- Nadia Gaucher (parent, ½ secrétaire, Comité de parents)
- Marie-France Lemaire (parent)
- Stéphanie Massé (parent, ½ secrétaire)
- Louise Messier (directrice)
- Véronique Ouellet (enseignante)
- Christine Ouimet (présidente, parent, Comité de parents)
- Isabelle Picard (parent, OPP)
- Réjean Samson (enseignant)
- Johanne Villemagne (enseignante)

Public :

- Marie-Éve Ducharme (directrice Tupperware)

Était absent

- Jean-Guy Lallement (soutien)

Prochaine rencontre

Lundi, le 16 mars 2015 à 19 h00.

Ordre du 10 février 2015

1. Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil)
2. Adoption de l'ordre du jour du 10 février 2015 (adoption)
3. Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2014 et suivis (adoption)
4. Parole au public (informations)
 - 4.1 Campagne de financement - Tupperware (Stéphanie)
5. Correspondance adressée au conseil (informations)
 6. Points d'information
 - 6.1 Convention de gestion et de réussite éducative (suivi)
 - Petites modifications
 - Lettre du CEE
 - 6.2 Semaine de la persévérance du 16 au 20 février 2015
 - 6.3 Période d'admission et d'inscription des élèves
 - 6.4 Pédiculose
 - 6.5 Leucan
 - 6.6 Suivi de l'OPP :
 - 6.6.1 Course
 - 6.6.2 Facebook
7. Parole aux enseignants et à la direction
8. Parole à la représentante du service de garde
9. Parole au représentant du soutien
10. Parole à la représentante du comité de parents
11. Dépenses du CÉ (gardiennage/repas)
12. Date de la prochaine réunion : **Le lundi 16 mars à 19 heures**
13. Levée de la séance (adoption)

Ordre du jour	Résolutions	Propositions / informations / commentaires
1.		Présences, quorum et ouverture de la séance (constat et accueil) Ouverture de la séance à 19h01.
2.	105-CÉ 14/15-30	Adoption de l'ordre du jour du 10 février 2015 (adoption) SUR PROPOSITION dument faite par Stéfanie Massé et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec ajout des points suivants : • 6. Point de décision : Lave-auto (activité de financement) • 8.1 Résultats du sondage du Club Récréation
3.	105-CÉ 14/15-31	Adoption du procès-verbal du 15 décembre 2014 et suivis (adoption) SUR PROPOSITION dument faite par Alain Coupal et adoptée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du 15 décembre 2014.
4.		Parole au public (informations)
4.1		Campagne de financement – Tupperware (Stéfanie) Madame Marie-Ève Ducharme, directrice 2 Étoiles Tupperware, fait une présentation sur une idée de campagne de financement par l'entremise de la vente de produits Tupperware pour laquelle les organismes reçoivent 40% des recettes. La vente se fait par catalogue via un bon de commande que les enfants peuvent apporter à la maison et présenter aux parents. Les produits sont axés sur des items contenus dans la boîte à lunch. Il est suggéré que la collecte de fonds se déroule sur une période de 3 semaines, idéalement dans le cadre d'un long congé scolaire (par exemple : le congé de Pâques). Selon une approximation des profits possibles, il a été calculé que l'école pourrait obtenir un profit d'environ 7000\$. La représentante nécessite un délai de 3 semaines d'avis pour mettre en place la campagne de financement. Afin de stimuler les ventes, Madame Ducharme propose un défi compétitif entre les élèves d'une même classe où le meilleur vendeur remporterait un prix (ensemble Tupperware gratuit). Sur une proposition faite par Christine Ouimet : Il a été approuvé à la majorité que Christine Ouimet entreprenne des démarches auprès de Madame Ducharme pour organiser une campagne de financement avec la compagnie Tupperware, toutefois sans le principe de compétition entre les élèves. Il est décidé que cette campagne aura lieu pendant le congé de Pâques.

5.		Correspondance adressée au conseil (informations) - Publicités de photographies scolaires : Suite à un retour sur les photographies scolaires de l'an dernier, il y a plusieurs commentaires négatifs des membres du CÉ au sujet de la compagnie mandatée en septembre 2014, Caméléo Photo. Il est donc convenu de comparer avec les différentes compagnies qui se sont proposées et de déterminer celle qui sera choisie en septembre 2015. - Publicité d'une compagnie de vente de chocolat pour campagne de financement : Aucun intérêt à cette offre présentement.
6.		Point de décision (consultation et résolution) Activité de financement : Lave-auto à l'école (approbation) À titre de membre de l'OPP, Isabelle propose d'organiser une collecte de fonds par l'entremise d'une activité de lave-auto à l'école, laquelle pourrait se dérouler après les heures de classe, soit vers 15h15. Cela demanderait l'implication des élèves du Service de garde pour laver les voitures, ainsi que de bénévoles. Il est aussi question de solliciter l'accord et la participation des pompiers de la Ville de Beloeil, notamment pour l'utilisation d'une borne-fontaine et possiblement pour la prise de photographies durant l'activité. SUR PROPOSITION dument faite par Réjean Samson et approuvée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter l'activité de financement de lave-auto à l'école (date à confirmer et détails à venir).
7.		Points d'information
7.1		Convention de gestion et de réussite éducative (suivi) Petites modifications p. 8 et p. 10 : « ...les services d'orthophonie... selon la disponibilité financière ». p. 15 : « Cible finale : Diminuer de 2% l'écart entre le taux de réussite des garçons et des filles en 2^e, 4^e, et 6^e année, tout en conservant le taux de réussite de nos élèves. » Lettre du CEE Louise Messier a reçu une lettre en réponse à la Convention de gestion et de réussite éducative, laquelle a été adoptée sans les cibles lors du dernier CÉ, et nous fait part brièvement de son contenu. Aucune action à entreprendre à ce sujet.
7.2		Semaine de la persévérance du 16 au 20 février 2015 Monsieur Philippe Guénette, commissaire élu lors des dernières élections scolaires, viendra visiter l'école le 17 février 2015, en avant-midi, au gymnase. Il remettra un certificat à un garçon et une fille qui se sont le plus démarqués à l'école en termes de persévérance dans les activités scolaires. Suite à une discussion sur la diminution du prix en comparaison aux années précédentes, les membres du CÉ ont des inquiétudes face aux attentes possibles des élèves. Il est donc convenu que Christine Ouimet rédigera une lettre de demande de commandite à l'attention de la « Librairie Citation » que Stéfanie Massé apportera pour demander la donation de deux dictionnaires. Le généreux donateur pourra être remercié via l'Écho du mois de mars.

7.3		Période d'admission et d'inscription des élèves Louise Messier souligne qu'il est important de respecter le délai de 2 semaines de la période d'inscription qui se terminera le 13 février 2015, et ce, afin de favoriser la poursuite du cheminement scolaire à l'École Le Petit-Bonheur. Les parents qui ne respecteraient pas le délai prescrit risqueraient de se voir proposer un changement d'école en premier advenant un surplus d'élèves.
7.4		Pédiculose Il y a beaucoup de cas d'élèves affectés de pédiculose cette année. Parmi les pistes de solutions pour enrayer le problème, l'école a choisi d'envoyer des lettres aux parents. Ainsi, lorsqu'il y a 2 cas d'élèves par classe, une lettre est envoyée par niveau, par étape. On considère qu'il y a une éclosion si présence de 4 cas ou plus dans une même classe. Une fois que l'enfant a reçu le traitement, l'élève est autorisé à retourner à l'école. L'infirmière scolaire peut se déplacer à domicile si la situation est problématique.
7.5		Leucan L'activité de financement des boîtes de collecte à l'Halloween a permis d'amasser la somme de 679,28 \$ pour Leucan.
7.6		Suivi de l'OPP
	7.7.1	Course La course bénéfique (Défi Pierre-Lavoie) aura lieu le vendredi 1 ^{er} mai 2015. L'OPP a débuté des démarches pour organiser l'événement en collaboration avec l'équipe-école. Détails à venir.
	7.7.2	Facebook La page Facebook de l'OPP est maintenue malgré les recommandations initiales contraires de la journaliste de la Commission scolaire des Patriotes, et ce, en s'assurant que la directrice soit l'administratrice du compte Facebook.
8.		Parole aux enseignants et à la direction Les enseignants ont apprécié les attentions reçues dans le cadre de la semaine des enseignants du 2 au 6 février 2015. Demain aura lieu la 100e journée de classe des enfants du préscolaire avec parade à l'appui dans l'école. La Fête des Neiges aura lieu le 27 février 2015. Le deuxième bulletin sera transmis par courriel aux parents avant la semaine de relâche.
8.1		Résultats du sondage du Club Récréation Louise Messier présente les résultats du sondage du Club Récréation concernant les activités parascolaires. L'approbation des activités parascolaires offertes pour la prochaine session du printemps se fera par courriel entre les membres du CÉ.

9.		Parole à la représentante du service de garde Prochaines journées pédagogiques : Le 19 février : Midi St-Hubert Le 20 février : Samajam La semaine des services de garde aura lieu du 11 au 15 mai sur le thème « Toujours brillant ». Les éducatrices ont reçu une formation intéressante ce jour sur le recyclage du matériel créatif.
10.		Parole au représentant du personnel de soutien Le représentant était absent.
11.		Parole à la représentante du Comité de parents Christine Ouimet parle d'une prochaine réunion du Comité de parents où il sera question des bons coups des autres écoles concernant les campagnes de financement.
12.		Dépenses du CÉ (gardiennage/repas) Une dépense en frais de gardiennage et un repas.
13.		Date de la prochaine réunion : Le lundi 16 mars 2015 à 19 h
14.	105-CÉ 14/15-32	Levée de la séance (adoption) SUR PROPOSITION dument faite par Stéfanie Massé et approuvée à l'unanimité : IL EST RÉSOLU d'adopter la levée de la séance à 20h46.